

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 95 (1950)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

95^e année

Nº 11

Novembre 1950

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 23 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Publicitas S. A. succursale, rue Centrale 15, Lausanne

Le présent fascicule, ainsi que le prochain, soit les numéros 11 et 12, seront consacrés en majeure partie au thème spécial La question des blindés, pour laquelle nous avons eu le privilège de nous assurer la collaboration compétents en la matière.

LA QUESTION DES BLINDÉS

Préambule d'orientation générale

Le renforcement urgent et massif de notre armement est à l'ordre du jour.

Remarquons d'emblée qu'il est essentiellement provoqué par la psychose guerrière universelle qui résulte de la tension diplomatique croissante entre les deux « blocs » rivaux de l'Est et de l'Ouest.

La nouvelle course aux armes qui s'est déclenchée dans le monde entier, les préparatifs non dissimulés de mobilisation partout prouvent que la guerre reste possible, voire probable. Déjà la mort fauche en Corée. Le théâtre des hostilités pourrait s'étendre, se généraliser ; ou bien, plutôt, d'autres pourraient s'ouvrir soudain ailleurs, en Europe tout particulièrement.

Il importe donc que notre armée, plus que jamais, se maintienne à la hauteur de sa mission, afin que, respectée des belligérants, elle puisse préserver à nouveau notre patrie des horreurs de la guerre, ou bien, au pis, qu'elle soit apte à défendre chèrement notre indépendance.